



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JANVIER 2026**

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal d'Asnières-lès-Dijon, légalement convoqué le 6 janvier 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Patricia GOURMAND, Maire.

Présidence : Patricia GOURMAND

Secrétaire de séance : Michèle DALBY

Étaient présents : Patricia GOURMAND, Martine BARTH, Patrick CERDAN, Laurence LENOIR, Robert FOURNEAUX, Lætitia BERGEROT Michèle DALBY, Fabrice RICARD.

Étaient excusés : Maria da Luz ANTOINE, Claude AUBERT, Sandra CANET, Christelle COGNARD, Quentin DELAUNAY qui a donné pouvoir à Lætitia BERGEROT), Alexandre LEGRAND, Thierry THUNOT.

Était absent :

Nombre de conseillers en exercice	: 15
Nombre de conseillers présents	: 8
Nombre de procurations	: 1
Suffrages exprimés	: 9

La séance est ouverte à 18 h 30.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

- 1. Information du Conseil municipal conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT relatif aux délégations confiées au Maire**
- 2. Réhabilitation de la salle polyvalente – validation de l'étude de faisabilité**

Questions diverses

- **Agenda**

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Le procès-verbal du 16 décembre 2025 n'ayant pas appelé d'observation, le Conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

Madame Michèle DALBY est désignée secrétaire de séance.

Information du Conseil municipal conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT relatif aux délégations confiées au Maire

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire rend compte au Conseil municipal de l'utilisation des délégations qui lui ont été confiées par l'assemblée :

NÉANT

SÉANCE DU 13 JANVIER 2026
RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE
VALIDATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été confié au bureau d'études SETUREC le soin de réaliser l'étude de faisabilité pour la rénovation de la salle polyvalente.

Pour mémoire, des réunions de travail du comité consultatif pour le projet de rénovation de la salle polyvalente se sont tenues en mairie. Les potentiels partenaires financiers susceptibles de nous accompagner sur ce dossier ont également été réunis à deux reprises. Ces différentes réunions ont permis de définir les besoins de la collectivité et d'aboutir à la rédaction du projet d'intention du cabinet SETUREC présenté en séance.

Ce projet consiste en la rénovation énergétique et l'extension de la salle polyvalente :

- La structure et les volumes de la salle en elle-même seront conservés ;
- Les parties annexes du local actuel seront soit démolies et reconstruites, soit rénovées ;
- La salle s'ouvrira sur un hall nouvellement créé qui pourra être utilisé indépendamment de la salle elle-même ;
- Le bloc sanitaire sera accessible tant depuis les espaces intérieurs que de l'extérieur ;
- Un espace de stockage, s'ouvrant sur un préau, sera créé en partie ouest ; cet espace sera accessible tant depuis la salle que du hall ;
- L'espace « cuisine et préparation » s'ouvrira sur la grande salle ainsi que sur l'extérieur pour faciliter les livraisons ;
- La rénovation énergétique devra tenir compte du confort thermique tant estival qu'hivernal, faire appel à des matériaux biosourcés (isolation par l'extérieur par murs-rideaux ou manteaux), et inclure la pose de panneaux photovoltaïques permettant une autoconsommation partagée avec les autres bâtiments communaux ainsi qu'une toiture végétalisée ;
- Les eaux de pluie devront être traitées sur site (noues, aménagements paysagers, récupération des eaux pour les chasses d'eau, etc.) ;
- Les aménagements paysagers seront utilisés pour apporter davantage d'ombrage et favoriser la biodiversité ;
- Les mobilités douces seront favorisées (stationnement vélos, cheminements piétons).

Les surfaces retenues à ce stade de faisabilité sont reprises dans le projet d'intention.

Le bureau SAMOP, assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) de la commune sur ce dossier, a émis un avis favorable sur ce projet.

Le coût prévisionnel de l'opération, au stade de la faisabilité, est estimé à **1 440 000 € HT** pour les travaux et **144 000 € HT** pour les honoraires de maîtrise d'œuvre. (Ce montant exclut les études de sol, les études thermiques RE 2020, l'intervention d'autres bureaux d'études spécifiques, les raccordements aux réseaux, la coordination SPS, l'assurance dommages-ouvrage et le désamiantage éventuel). Madame le Maire précise que ce coût pourra être réévalué lors de la phase de programmation en fonction des nouveaux besoins identifiés ou des demandes spécifiques de la municipalité.

Madame le Maire indique que pour mener à bien cette opération, il sera nécessaire de recourir à un maître d'œuvre. Une consultation sera organisée sur la base du programme technique détaillé qui sera prochainement proposé au Conseil municipal.

Au vu de cette présentation, le Conseil municipal par 8 voix pour et une abstention :

- **VALIDE** la faisabilité du projet présenté ;
- **APPROUVE** les surfaces inhérentes au projet, représentant un total de **818,87 m²** (dont 515,41 m² pour la partie salle des fêtes et 303,46 m² pour la partie stockage) ;
- **APPROUVE** l'enveloppe prévisionnelle des travaux au stade de la faisabilité, telle qu'indiquée ci-dessus, tout en précisant que ce montant pourra être révisé au stade de la programmation ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte et document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AGENDA :

15/01/2026	10h00	Atelier d'écriture (Bibliothèque)
17/01/2026		Soirée Catch
20-23/01/2026		Exposition sur le pouring (Bibliothèque)
27/01/2026	18h30	Conseil municipal et repas de fin de mandat
03/02/2026	18h30	Plénière finances
04/02/2026	15h30	Histoires de loups (Bibliothèque)
24/02/2026	18h30	Conseil municipal Finances et Budget
25/02/2026	14h30	Après-midi jeu vidéo (Bibliothèque)
27/02/2026		Carnaval Ecoles et La Fabrique des Festivités
06/03/2026	18h00	Des livres et vous ! (Bibliothèque)
11/03/2026	15h30	Atelier créatif autour des animaux de la forêt (Bibliothèque)
15/03/2026	08h00	Elections municipales : 1 ^{er} tour
22/03/2026	08h00	Elections municipales : 2 nd tour
28/03/2026	09h00	Nettoyage de printemps
31/03/2026	17h00	Atelier Origami (Bibliothèque)

QUESTIONS DIVERSES

Tableau de tenue du bureau de vote pour les élections municipales.

PLUS RIEN N'ÉTANT À L'ORDRE DU JOUR, LA SÉANCE EST LEVÉE À 19H45